



Je souhaite quitter mon mari

Par **janine7334**, le **06/10/2008 à 11:37**

Bonjour, Je suis mariée et nous avons Deux enfants. Je souhaite divorcer mais mon mari ne l'entend pas ainsi. On m'a parlé de divorce pour altération définitive du lien conjugal au bout de deux ans de séparation, c'est bien mais comment obtenir le droit de quitter le domicile conjugal avec mes enfants, en sachant que je compte retourner vivre près de mes parents a 450km du domicile. je ne sais pas comment faire pour me sortir de là, est ce que je peux opter pour le divorce pour faute si je n'ai aucune preuve du harcèlement moral qu'il me fait subir au quotidien? Surtout que nous n'avons aucun bien en commun et que je suis d'accord pour une garde alternée pour nos filles, alors que lui dit qu'il fera tout pour me les prendre alors qu'il ne s'en ai jamais occupé. si quelqu'un peut me guider dans mes choix, qu'il en soit gracieusement remercié...

Par **domi**, le **06/10/2008 à 11:50**

bonjour , vous ne devez surtout pas quitter le domicile conjugal ! seul le juge peut vous y autoriser ! la meilleure solution pour l'instant est de prendre un avocat afin de demander au juge la résidence séparée .Bon courage Domi

Par **janine7334**, le **06/10/2008 à 15:41**

merci pour votre réponse, cordialement.